

## SAULT

## Le chauffeur détournait les colis de La Poste

Des ordinateurs portables, des produits de beauté Yves Rocher, des dosettes de café, des consoles de jeux, des live-box... Entre avril et septembre dernier, plus d'une centaine de colis envoyés par La Poste ne sont jamais parvenus à leurs destinataires dans le secteur du Ventoux. Tous ont été détournés par un chauffeur, employé par une entreprise de sous-traitance qui travaille avec La Poste. S'apercevant de la manœuvre grâce aux appels et courriers adressés par les destinataires des paquets, La Poste a mené sa petite enquête en interne avant d'alerter les gendarmes. Plusieurs colis ont ainsi été munis de puces élec-

troniques, ce qui a permis de suivre les envois à distance et de constater, le 22 septembre dernier, que deux d'entre eux avaient été détournés par ce chauffeur, pris sur le fait. Les gendarmes de la brigade territoriale de Sault ont remonté l'ensemble des faits avec le concours de La Poste et ont interpellé ce Bucco-Rhodanien, âgé d'une quarantaine d'années. Placé en garde à vue, il a reconnu les faits. La Poste, qui avait déjà procédé au remboursement de plusieurs clients mécontents, n'a pas encore chiffré son préjudice total. L'homme devra répondre de vol prochainement devant le tribunal. ■

M.F.

Réagissez  
à l'actualité

Ecrivez-nous dès maintenant :

Courrier des lecteurs,  
248, avenue Roger-Salengro  
13 902-Marseille cedex 20  
Fax : 04 91 84 49 95  
Mail : courrierdeslecteurs@laprovence-presse.fr

Centre d'affaires  
**EISENHOWER**

LOCAUX DE BUREAUX  
& COMMERCES

**NOUVEAU**  
LIVRAISON FIN 2010  
ELIGIBLE LOI ZFU



Commercialisateur



Tel: 06 09 84 94 96

www.alcyone-immobilier.fr  
m.martin@alcyone-immobilier.fr

Promoteur



www.novaprom.fr

COUR D'ASSISES DU RHÔNE / "Évelyne peut reposer en paix" nous confie sa mère

# Robert Greiner n'échappe pas à la perpétuité

Par Bruno Hurault  
Envoyé spécial à Lyon  
bhurault@laprovence-presse.fr

Il a fallu quatre heures de délibéré à la Cour et aux jurés, cinq femmes et sept hommes, pour déclarer Robert Greiner coupable du viol et du meurtre d'Evelyne Boucher, tuée le 8 décembre 1987 au "pas de la dame" sur le plateau des Angles. La cour d'assises d'appel du Rhône l'a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, confirmant le verdict rendu par les jurés du Gard. La cour n'a pas suivi la demande de l'avocate générale Jacqueline Dufournet d'assortir la peine d'une mesure de sûreté en raison du risque de récurrence. Ce sera le seul point favorable pour la défense, assurée par le bâtonnier Gontard et M<sup>e</sup> Mourad, qui envisagent de former un pourvoi en cassation, Robert Greiner continuant de clamer son innocence.

A l'ouverture de cette cinquième journée d'audience, l'accusé s'est levé pour déclarer une nouvelle fois ne "pas être l'auteur des faits". Assurant avoir, après trois ans de détention, du mal à s'exprimer, l'accusé, pour ne rien oublier, s'aide de notes. Tenant à "restituer le su-



"Je n'ai pas tué et violé cette malheureuse, je suis innocent" a clamé Robert Greiner, sans convaincre les jurés. / PHOTO JÉRÔME REY

jet dans le contexte historique", il parle des difficultés qu'il rencontrait il y a 20 ans sur un plan professionnel. Il évoque des problèmes de santé. Il parle des décès de proches et de camarades. Après s'être apitoyé sur le sort qui est le sien, il affirme une nouvelle fois ne "pas avoir le souvenir des filles qui venaient en caserne pour un passage sans lendemain". Et d'insister: "Je n'ai

pas tué et violé cette malheureuse, je suis innocent". Robert Greiner poursuit devant une salle bondée. Il dénonce la piste unique suivie par la police focalisée par son ADN et lance: "mais que c'est-il réellement passé?". Gisèle Crosnier, la maman d'Evelyne, et son compagnon, Jean Pierre Azam, serrent les mains et baissent la tête. Puis Robert Greiner remercie ses avocats et assure

ne pas avoir de souvenir de la journée du drame: "aucun flash, aucune lueur sur cette affaire". Il explique alors la présence de son sperme retrouvé en quantité dans le vagin de la victime: s'il n'y a pas de trace dans sa culotte, c'est qu'elle s'est protégée en mettant un mouchoir ou une couche et on ne l'a pas retrouvé: une ultime provocation qui permet à l'accusé de scinder les deux épisodes et de démontrer que s'il a eu une relation sexuelle brutale mais consentie avec la victime, il n'est pas l'homme qui l'a abattu d'une balle dans la tête. "Je suis innocent et je paye pour quelque chose d'autre". Un discours qui n'a pas séduit les jurés, plutôt convaincus par les plaidoiries de Mes Fouquet et Gardien relayées par l'avocate générale: c'est la même personne qui a violenté et tué la jeune fille. Il n'y a pas la place dans le dossier pour un deuxième homme...

"Justice est faite pour Evelyne qui va pouvoir reposer en paix. Je vais déposer sur sa tombe des fleurs et lui annoncer ce verdict" nous a confié Gisèle Crosnier, qui n'a pu avoir, avec les siens, de réponses aux nombreuses questions en souffrance depuis ce 8 décembre 1987. ■

## CAVAILLON

# Un Thorois se tue sur la route

Hier matin vers 8 heures, au croisement de l'ancienne route du Thor et de la D 900, Eric Martin, un Thorois de 49 ans, a trouvé la mort à bord de sa Citroën Xsara. Alors que ce conducteur se trouvait derrière un autre véhicule au stop de ce carrefour, il aurait effectué un dépassement sur la droite pour, semble-t-il, gagner du temps. C'est alors qu'il a percuté un camion, transportant des pommes, qui

circulait sur la départementale dans le sens Apt-Avignon. La victime a-t-elle été éblouie par le soleil? C'est une hypothèse retenue par les enquêteurs du commissariat de Cavillon. Le camion n'a pu éviter la voiture et, sous la violence du choc, l'homme aurait été tué sur le coup. Des prises de sang pour alcoolémie et stupéfiants ont été effectuées dans le cadre de l'enquête. ■

Mélodie Testi



50 ANS POUR NOUS

**50**  
JOURS  
POUR VOUS!

57 000 poupées disponibles

Exclusivité Carrefour



Barbie

SAMEDI 3 OCTOBRE

16€  
8€

Prépare ta liste de cadeaux de Noël avec Barbie ! Barbie Holiday toute vêtue de rose scintillant est accompagnée de son joli oursin. Inclus également sa plus belle tenue de nuit et ses chaussons à pompons.

@ en vente aussi sur [www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr)

Aix en Provence - Châteauneuf les Martigues - La Ciotat - Marseille Bonneveine - Marseille Le Merlan - Marseille Grand Littoral - Port de Bouc - Vitrolles - Orange - Avignon

